

FORMATION D'INGENIEUR ESAIP Stage Ingénieur formation initiale

PLANNING DES DIFFERENTES ETAPES A REALISER

FI.505

DATES DE REFERENCE

DESCRIPTION DES ETAPES A REALISER

MODALITES

10 jours avant le début du stage	Validation du sujet de stage	Informations à transmettre au pilote du cycle à travers la plateforme Alcuin
T0: à partir du 27 février 2023	Date de début du stage	
T0+24h/48h	Confirmation du début stage	e-mail, destiné au tuteur pédagogique, précisant la date effective de début du stage, le lieu exact, et les appréciations générales
T0 + 1 mois	CDC définitif + 1 rapport d'avancement	Un premier rapport de suivi et le cahier des charges (CDC) validé, destiné au tuteur pédagogique, sur l'état d'avancement du stage
Tous les mois	1 Rapport d'avancement (soit 6 au total)	Ces rapports sont destinés au tuteur pédagogique. Ils décrivent la qualité de l'environnement et de l'intégration du stagiaire. Le tuteur pédagogique trouve dans ces rapports les éléments d'appréciations de l'avancement du stage de l'élève et de sa conformité avec les objectifs définis
T0 + 3 mois	Sommaire détaillé du mémoire	Avant l'entretien téléphonique ou la visite de mi-parcours, l'élève ingénieur communique à l'équipe de suivi (maître de stage et tuteur pédagogique) le sommaire détaillé et l'approche générale de la rédaction du mémoire d'ingénieur.
T0 + 3 mois	Bilan à mi-parcours	Un entretien téléphonique ou une visite peut être organisé par l'ESAIP en fonction du lieu de stage, entre l'élève, son maître de stage et le tuteur pédagogique ou son représentant. Ce dernier rédige le rapport d'entretien ou de visite : fiche d'instruction FI.501
T0 + 4 mois	Mémoire préliminaire Information mémoire confidentiel	L'élève tient compte, pour rédiger son mémoire, des recommandations inscrites dans le guide ingénieur. Cette première version du mémoire est destinée au tuteur pédagogique qui transmet à l'élève les remarques et les corrections qui s'imposent. L'élève enverra un mail à l'assistante pédagogique en charge de sa filière pour l'informer de la confidentialité de son mémoire, en mettant en copie son tuteur pédagogique et son tuteur en entreprise : Louise BUFFET (lbuffet@esaip.org) pour la filière GRE et Pauline VINCENT
T0 + 5,5 mois	Mémoire définitif V1 pour relecture et dernières corrections (équipe tutorale)	(pvincent@esaip.org) pour la filière IR Réception d'un exemplaire du mémoire en version numérique au tuteur pédagogique pour relecture.
T0 + 6 mois (*) - Pour tous les stages se terminant après le 06/09/2023 : Le mémoire définitif V1 au plus tard le 07/09/2023 le mémoire définitif pour esaip au plus tard le 20/09/2023 Selon planning d'octobre 2023	Mémoire définitif pour esaip (GED ou papier pour versions confidentielles) Si votre mémoire est confidentiel : Envoi par voie postale : Au secrétariat des études de l'ESAIP à l'attention de Louise BUFFET pour la filière GRE et Pauline VINCENT pour la filière IR — esaip, 18 rue du 8 Mai 1945 — CS 80022, 49180 Saint-Barthélemy d' Anjou 4 exemplaires du mémoire + envoi de la fiche FI.503 « Evaluation par la structure d'accueil » par mail à votre assistante pédagogique. Si votre mémoire n'est pas confidentiel : Dépôt sur la GED en suivant la procédure ci-jointe. + envoi de la fiche FI.503 « Evaluation par la structure d'accueil » par mail à votre assistante pédagogique. Soutenances du Projet de Fin d'Etudes	L'élève précisera par mail à l'assistante pédagogique par mail si sa soutenance doit se tenir à huis clos en mettant en copie son tuteur pédagogique et son tuteur en entreprise. Louise BUFFET (lbuffet@esaip.org) pour la filière GRE et Pauline VINCENT (pvincent@esaip.org) pour la filière IR. Un mémoire confidentiel ne donne pas forcément lieu à une soutenance à huis clos. L'élève devra ensuite spécifier sur la page de garde « CONFIDENTIEL » en rouge.
7 jours avant le début des	Bilan de suivi pédagogique	au plus tard le 17 avril 2023. Document réalisé par le tuteur pédagogique à l'aide de la fiche FI.502 et
soutenances	ac sairt peaugogiduc	information à l'élève ingénieur